

Bretagne, Côtes-d'Armor
Trédrez-Locquémeau
Port (le)

Le port (Trédrez-Locquémeau)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22002846

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Trédrez-Locquémeau, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : port

Parties constituantes non étudiées : quai, cale

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 1848, AB.

Historique

Le cordon ouest de la pointe de Séhar est nommé "Pors an Ero Vili" : le Port du Cordon de Galets. En 1874, lorsque la construction d'une cale s'avéra indispensable à l'activité croissante de la pêche à la sardine, ce site fut l'un des deux projetés. Trop exposé aux vents d'ouest, il ne fut pas retenu.

Le port de Locquémeau, nommé encore « Port-aux-bateaux », à la pointe de Quignard, près de l'embouchure du Guer, était surtout fréquenté pendant la saison estivale pour la pêche à la sardine, dans le 4ème quart du 19ème siècle. Quelques bateaux seulement de Locquémeau séjournaient à l'année dans ce havre, qui servait surtout de port de débarquement pour la baie de Lannion.

La première cale construite en 1872 n'était pas reliée directement au rivage, et était par conséquent inaccessible aux grandes marées. Elle fut prolongée en amont quelques années plus tard. La seconde cale, dite cale inférieure rectiligne, d'une longueur de 51 mètres fut réalisée par la suite. Le balisage de ces deux cales se limitait à deux perches en bois à leurs extrémités. Les bateaux pouvaient décharger le sable coquillier à Dossen Ruz (Tertre Roux) grâce au balisage de perches plantées.

Les travaux du port se poursuivirent cinquante ans plus tard afin de prolonger et d'exhausser ces deux cales ; la cale supérieure servant de quai d'accostage. Ce dernier quai fut même rehaussé de plusieurs mètres dans les années 1980 afin de le rendre insubmersible et presque accessible à toutes les marées. Une grue complète aujourd'hui son équipement sur une large plate-forme.

Entre 1975 et 1990, des travaux de défense contre la mer mobilisèrent la commune de Trédrez et les services des Ponts et Chaussées pour protéger et soutenir les cordons de galets qui défendent l'anse du port (dessins de J.P. Pinot).

Il est intéressant de signaler que le mot "ar porzh" le port en breton se traduit aussi pour désigner la cour de la ferme.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Dates : 1872 (daté par source)

Description

Le plan du port de Loquémeau dessiné par Yves Audern en 1954 permet de situer l'emplacement des principaux équipements de service du port, les aménagements portuaires, la grande cale et la petite cale, le balisage d'entrée et les bâtiments industriels et coopératifs : la Coopérative "Union" et le dépôt d'essence, en front de port, la Conserverie de la

Baie de Lannion (friterie Collet) devant la cale d'en bas, au nord, l'usine Armelin, un peu en retrait et le chantier naval à la pointe de Bihit, au lieu dit "Le Château".

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Bibliographie

- **Skeudennou dec'h Tredrez ha Lokemo**
LE JEUNE, Joël. **Skeudennou dec'h Tredrez ha Lokemo (images d'hier de Trédrez et Locquémeau)**. Lannion : Imprim, 1990.
- **Le quartier maritime de Lannion**
ROIGNANT, Jacques. **Le quartier maritime de Lannion**. Spezet : Nature et Bretagne, 1992.

Documents audio

- **Témoignage audio de Christian Cadran**
PRIGENT, Guy. **Témoignage audio de Christian Cadran**. Trédrez-Locquémeau, 2004.
Témoignage audio de Christian Cadran

Annexe 1

Les différends entre l'Etat, représenté par les Ponts et Chaussées, et la commune de Trédrez pour les aménagements portuaires dans la 1ère moitié du 20ème siècle :

En 1902, la commune demandait l'aide de l'Etat pour la reconstruction d'une rampe d'accès (chaussée pavée) à la grève de Locquémeau, servant de charroi pour les cultivateurs. L'administration refusa cette aide financière, considérant qu'il s'agissait d'une affaire exclusivement municipale (AD 22, série S, Sup. 166).

En 1905, la commune renouvela sa demande pour rétablir la chaussée d'accès au débarcadère et essuya de nouveau un refus de l'administration (AD 22, série S, Sup. 166).

En 1931, les Ponts et Chaussées répondaient de nouveau à une demande d'agrandissement des deux cales du port de Locquémeau avec l'argument suivant :

Dans les petits ports du littoral des Côtes-du-Nord, il est impossible d'établir des péages sur la valeur du poisson débarqué : il n'y a pas de criée, les ventes ou expéditions de poissons se font à toute heure, et il est difficile de constater la valeur réelle du poisson.

L'Etat demanda à la commune de prendre à sa charge 50 % de la dépense pour ces nouveaux travaux de prolongement et d'exhaussement des cales et quais du port. Cette dépense fut néanmoins subventionnée par le Département : 1/4 revint à charge de la commune (AD 22, série S, Suppl. art. 166).

Annexe 2

Le port de Locquémeau : ses équipements et ses aménagements :

Le port de Locquémeau est constitué par une anse assez ouverte, sous l'abri de la pointe de Séhar et des rochers de Kinierbel.

Deux digues d'accostage permettent d'étaler les délais d'accès et de sortie au port.

Son nom reste attaché à la pêche des sardines en baie de Lannion (comme Sieck pour la baie de Morlaix). C'était de loin le port le plus actif : une trentaine de « flambarts », montés par cinq ou six hommes, pêchaient au filet droit, de juin à novembre. Les apports (15 à 25 tonnes par jour) étaient traités dans deux usines occupant une cinquantaine d'ouvriers. Une coopérative expédiait les sardines « en vert ». Cette économie a été ruinée entre 1947 et 1950 par la disparition des sardines en baie de Lannion.

Ce port a aussi servi de port d'expédition pour les primeurs dans les années 1920-30, en complément des autres ports de la baie de Lannion. Les engrais (sable, maërl) étaient débarqués dans ce havre, devant l'étang du Vorlenn.

En effet, les années 1960-70 sont marquées dans le Trégor maritime par la crise des pêches côtières traditionnelles : la sardine a disparu, la raréfaction progressive des crustacés nobles (homards et langoustes), la sur-pêche des oursins, la désaffection pour la récolte du goémon.

Avant les années 1980, les pêches coquillières (praires, coquilles Saint-Jacques) ne jouent ainsi qu'un rôle infime, par rapport à la baie de Saint-Brieuc. Elles sont réduites aux formes élémentaires de la pêche à pied (plus d'un millier de pêcheurs déclarés sur toute la côte du Trégor) sur les grèves, à l'embouchure des estuaires, dans les îles, sur les platiers au large. Retenons quatre pratiques : celle des coques sur les plages de l'anse de Goulven, dans la baie de Saint-Michel-en-Grève et de Lannion, celle des palourdes en rivière de Lannion, celle moules en baie de Lannion et celle des ormeaux sur les fonds rocheux.

En 1969, le port de Locquémeau armait 26 navires (autant qu'à Trébeurden), pour 35 tonnes débarquées (5 t de poissons, 17 t de crustacés, 13 t de coquillages), et 39 hommes d'équipages (de loin le plus grand nombre de marins-pêcheurs embarqués du Trégor costarmoricain). Sources : Affaires maritimes Paimpol (d'après le rapport de Piboudes, 1978).

Aujourd'hui, ce port arme seulement une dizaine de navires pour des pêches polyvalentes, dont la coquille Saint-Jacques, ce qui fait migrer ces équipages vers l'est et le port de Saint-Quay-Portrieux de novembre à Pâques.

Il faut remarquer qu'en Bretagne Nord, beaucoup de communes littorales ont tourné le dos à la mer, parfois en raison des conditions naturelles comme l'obstacle d'une côte à falaises. Mais ce sont davantage des raisons culturelles et économiques qui ont fait reculer la maritimité et réduit l'importance des activités de pêche : les bénéfices d'une riche agriculture, les revenus du tourisme ou l'attraction des professions maritimes à l'extérieur (la marine marchande).

Des pêches en alternance saisonnière

Dans le cadre des « petits métiers », ce littoral s'est toujours caractérisé par une polyvalence poussée à l'extrême. Il est peu d'endroits où, comme ici, l'on retrouve une telle imbrication des pêches à pied ou en bateau, au large ou à la côte, l'hiver comme l'été, à l'aide d'engins les plus divers (râteaux à perche pour les praires, dragues, filet à perche, sennes, lignes, casiers, récolte des algues et des sables), sur des bateaux de forme et de gabarits très variés.

Les chantiers navals

Plusieurs chantiers navals ont existé à Locquémeau depuis le début du 19ème siècle : Collet dans le 1er quart du 20ème siècle, Levier entre les deux guerres, puis Landouar jusqu'en 1943, associé à Bergot (tous ont aujourd'hui disparu). Ces chantiers construisaient des bateaux de pêches mais aussi des bateaux de plaisance. Un autre chantier aurait existé avant le 20ème siècle sous le nom de Kergariou.

Ces chantiers ont construit des petits bateaux de pêche, selon la tradition orale, très inspirés des formes « Carantec », avec une typologie particulière : fonds très plats, plan de dérive important, quille large et profonde, maître bau assez reculé, fin de l'avant et de l'arrière, légère quête du tableau (en forme d'écusson), flancs très frégatés, étrave droite, fort brion.

L'exemple type que nous avons retenu est le « Poilu », navire disparu aujourd'hui, qui a pratiqué plusieurs métiers sur la côte du Trégor-Goëlo, avant de finir ses jours sur une grève de l'île de Bréhat.

D'autres chantiers proches de la rivière de Lannion ont construit des bateaux de pêche pour ce port : Rolland à Primel Trégastel, Hervé à Trégastel, Daniel à Paimpol.

Annexe 3

Les travaux du port et des rivages de Locquémeau dans la 2ème moitié du 20ème siècle :

- En 1945, le port débarque 500 tonnes de poisson ; c'est le port le plus actif du département !

Un projet de cale de hissage est proposé par la direction de l'Équipement ainsi que l'élargissement de la cale haute de 6 mètres (Grattasat et Dujardin, ingénieurs).

- Élargissement de la cale de basse mer en 1960 par Le Coz, entrepreneur.

La cale est rectiligne depuis la base sur une longueur de 80 mètres, avec une orientation ouest-est. Elle forme ensuite un petit pan coupé long de 3,50 m, côté mer, puis un autre alignement nord-sud jusqu'à son rattachement au rivage. Elle sera élargie de 1,50 m à 2 m et de 3 m de large à son couronnement.

- En 1975 : construction d'un mur de protection et écrêtement d'un banc de galets au niveau du port.

- En 1979 : aménagement de la petite cale (cale basse), élargissement de la partie haute de la cale sur une longueur de 85 mètres.

- En 1987 : construction d'un mur de soutènement en protection de la falaise de Locquémeau et protection d'un talus à l'est du port avec épis rocheux.

- En 1990 : travaux de défense contre la mer à la pointe de Séhar : port de Locquémeau ; extrémité d'une longue terre exposée directement à l'action de la mer / recul continu du rivage.

Annexe 4

Sources iconographiques

20042204748NUCB : Conseil général des Côtes d'Armor
20042204481NUCB : Collection particulière
20042204480NUCB : Collection particulière
20042204336NUCB : Collection particulière
20042204634NUCB : Collection particulière
20042204428NUCB : Collection particulière
20042204431NUCB : Collection particulière
20042204558NUCB : Collection particulière
20042204427NUCB : Collection particulière
20042204626NUCB : Collection particulière
20042204430NUCB : Collection particulière
20042204333NUCB : Collection particulière
20042204338NUCB : Collection particulière
20042204337NUCB : Collection particulière
20042204473NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S. Suppl. 166.
20042204478NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S. Suppl. 166.
20042204470NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S. Suppl. 166.

Illustrations



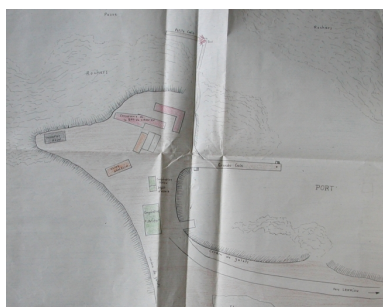
Plan du port de Quignard en 1872 : extrait du plan de la commune au 1/10000 (AD 22)
Repro. Guy Prigent
IVR53_20042204473NUCB



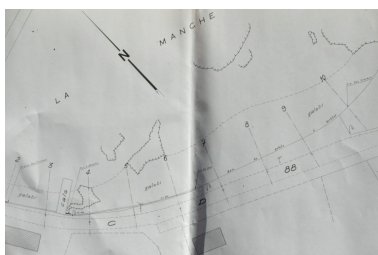
Plan du port de Quignard en 1872 : extrait du plan de la commune au 1/10000 (AD 22)
Repro. Guy Prigent
IVR53_20042204470NUCB



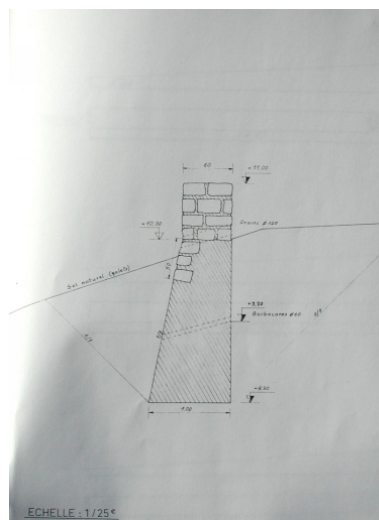
Plan de la baie de Lannion et situation du port de Quignard en 1882 : extrait carte marine du SHOM (AD 22)
Repro. Guy Prigent,
Autr. Adam Laisné
IVR53_20042204478NUCB



Dessin du port de Locquémeau
en 1954 par Yves Audern
Repro. Guy Prigent,
Autr. Yves Audern
IVR53_20042204430NUCB



Dessin : construction d'un mur
de soutènement, travaux de
défense contre la mer entre
1975 et 1990 (Jean-Pierre Pinot)
Repro. Guy Prigent,
Autr. Jean-Pierre Pino
IVR53_20042204481NUCB



Dessin : construction d'un mur de
protection et d'accotement d'un banc
de galets sur le chemin départemental
n° 88 en 1975 (Jean-Pierre Pinot)
Repro. Guy Prigent,
Autr. Jean-Pierre Pino
IVR53_20042204480NUCB



Plan du port de Locquémeau en 2004
Repro. Guy Prigent
IVR53_20042204748NUCB



Situation du port à grande marée entre
les cordons de galets et l'étang du
Vorlenn au début du 20ème siècle
Repro. Guy Prigent, Autr. Hamon
IVR53_20042204336NUCB



Les murs de soutènement
devant les bâtiments du port
au début du 20ème siècle
Repro. Guy Prigent, Autr. N. D.
IVR53_20042204558NUCB



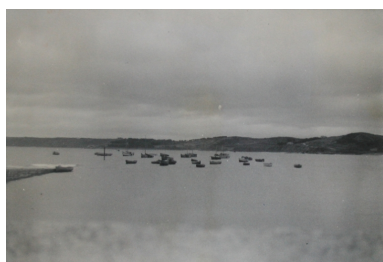
Environnement rural et agricole
autour du port de Locquémeau
en 1937 : littoralité d'usages
Repro. Guy Prigent, Autr. Combier
IVR53_20042204337NUCB



Le site portuaire de Locquémeau
vers 1954 : Le chantier naval, la
conserverie et la coopérative l'Union
Repro. Guy Prigent,
Autr. Yves Audern
IVR53_20042204427NUCB



L'entrée du port de Locquémeau
avec le balisage de la passe
vers 1954 (tour rouge)
Repro. Guy Prigent,
Autr. Yves Audern
IVR53_20042204428NUCB



La flottille du port de
Locquémeau vers 1954, avec
au fond la pointe du Fourven
Repro. Guy Prigent,
Autr. Yves Audern
IVR53_20042204431NUCB



Le site portuaire de Locquémeau
vers 1950 : presqu'île aménagée
entre deux cordons de galets
Repro. Guy Prigent, Autr. Gaby
IVR53_20042204333NUCB

Utilisation estivale de
l'environnement portuaire de
Locquémeau dans les années
1950 : camping, plaisance,
remarquer les vestiges du blockhaus
Repro. Guy Prigent, Autr. La Pie
IVR53_20042204338NUCB



Le port de Locquémeau en 1957
Repro. Guy Prigent
IVR53_20042204626NUCB



L'anse du port de Locquémeau
avec la plage de An Aod vras
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204353NUCA



Vue générale du port de
Locquémeau aujourd'hui avec
les aménagements portuaires
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204352NUCA



L'anse du port de Locquémeau : face
est-sud-est, protégée de la houle
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204329NUCA



Le port de Locquémeau vu
de la falaise de Malabry
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204699NUCA



La passe d'entrée du port de
Locquémeau aujourd'hui
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204698NUCA



L'anse du port de Locquémeau avec
la plage de An Aod Vras aujourd'hui
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204749NUCA



Aménagements de corps morts
de mi-marée dans l'anse du port
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204332NUCA

La presqu'île de Locquémeau et
la pointe de Séhar à grande marée
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204482NUCA



Murets de soutènement et
cale aménagés autour de
l'ancien cordon de galets
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204331NUCA

Le phare du port de Locquémeau
au bout de la rue Hent an aod
(auterfois inondable par la marée)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204751NUCA



An Aod Vras : plage de sable
et de galets : ancien cordon
littoral aménagé, pylone du phare
Phot. Guy Prigent
IVR53_20042204330NUCA



La pompe à essence pour les
pêcheurs de Locquémeau au
port près de la coopérative
Repro. Guy Prigent
IVR53_20042204634NUCB

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les ports de Bretagne (IA29132231)

Les routes, fontaines et murs de soutènement sur la commune de Trédrez-Locquémeau (IA22002816) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trédrez-Locquémeau

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ecart le port de Locquémeau (Trédrez-Locquémeau) (IA22002817) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trédrez-Locquémeau, le Port

Quais et cales de Locquémeau, le Port (Trédrez-Locquémeau) (IA22002847) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trédrez-Locquémeau, le Port

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Inventaire général



IVR53_20042204473NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



IVR53_20042204470NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la baie de Lannion et situation du port de Quignard en 1882 : extrait carte marine du SHOM (AD 22)

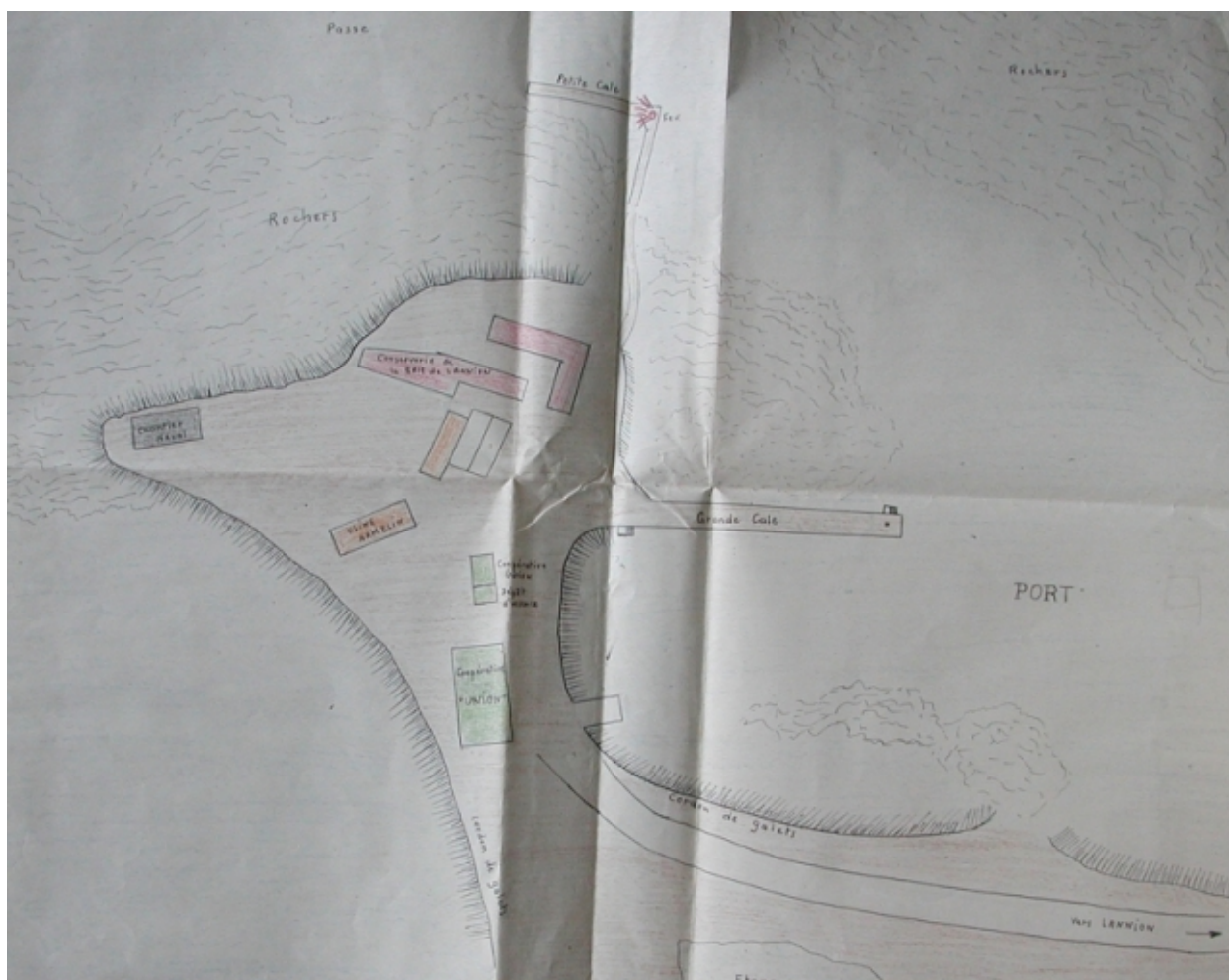
IVR53_20042204478NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Adam Laisné

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin du port de Locquémeau en 1954 par Yves Audern

Référence du document reproduit :

- **Locquémeau : port de pêche**
Dans : "Locquémeau : port de pêche" / Yves Audern, Mémoire Ecole Normale, Saint-Brieuc, 1954, p. 4. Dessin.
Collection particulière

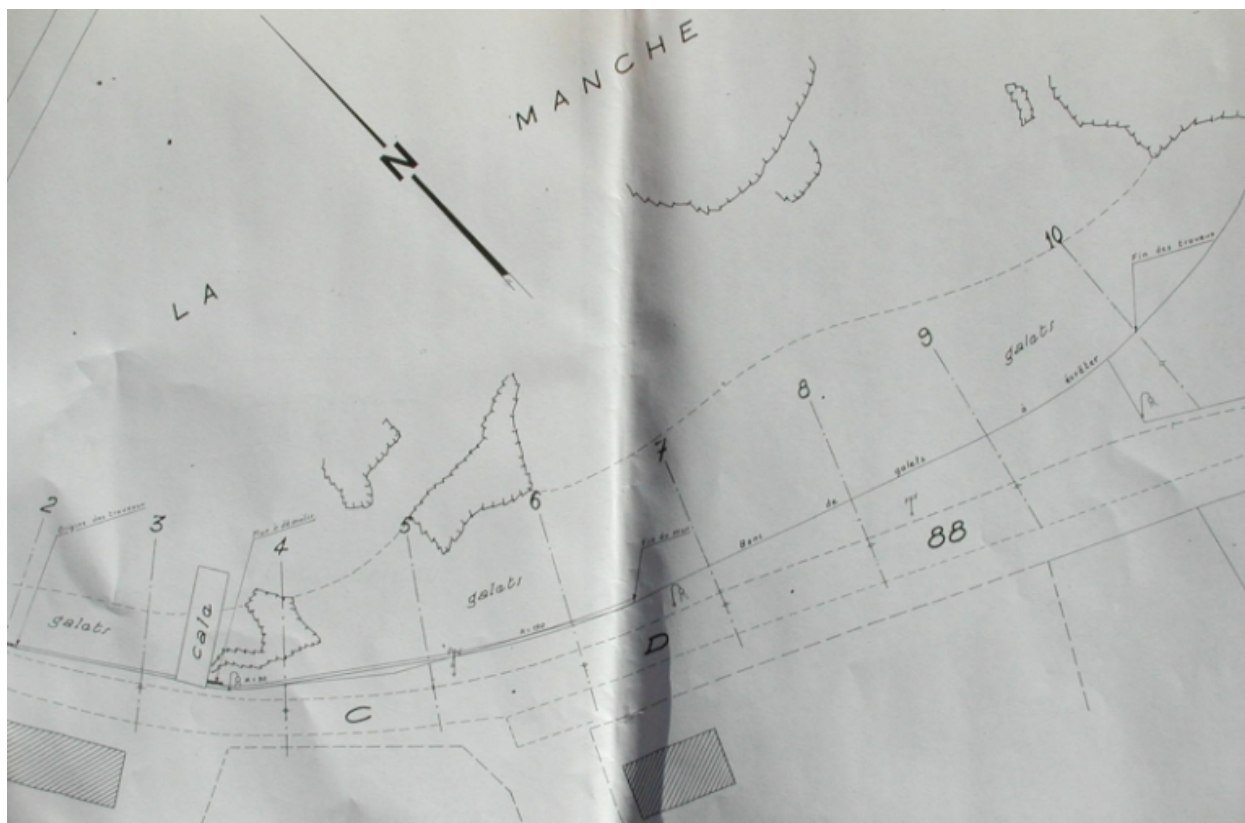
IVR53_20042204430NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

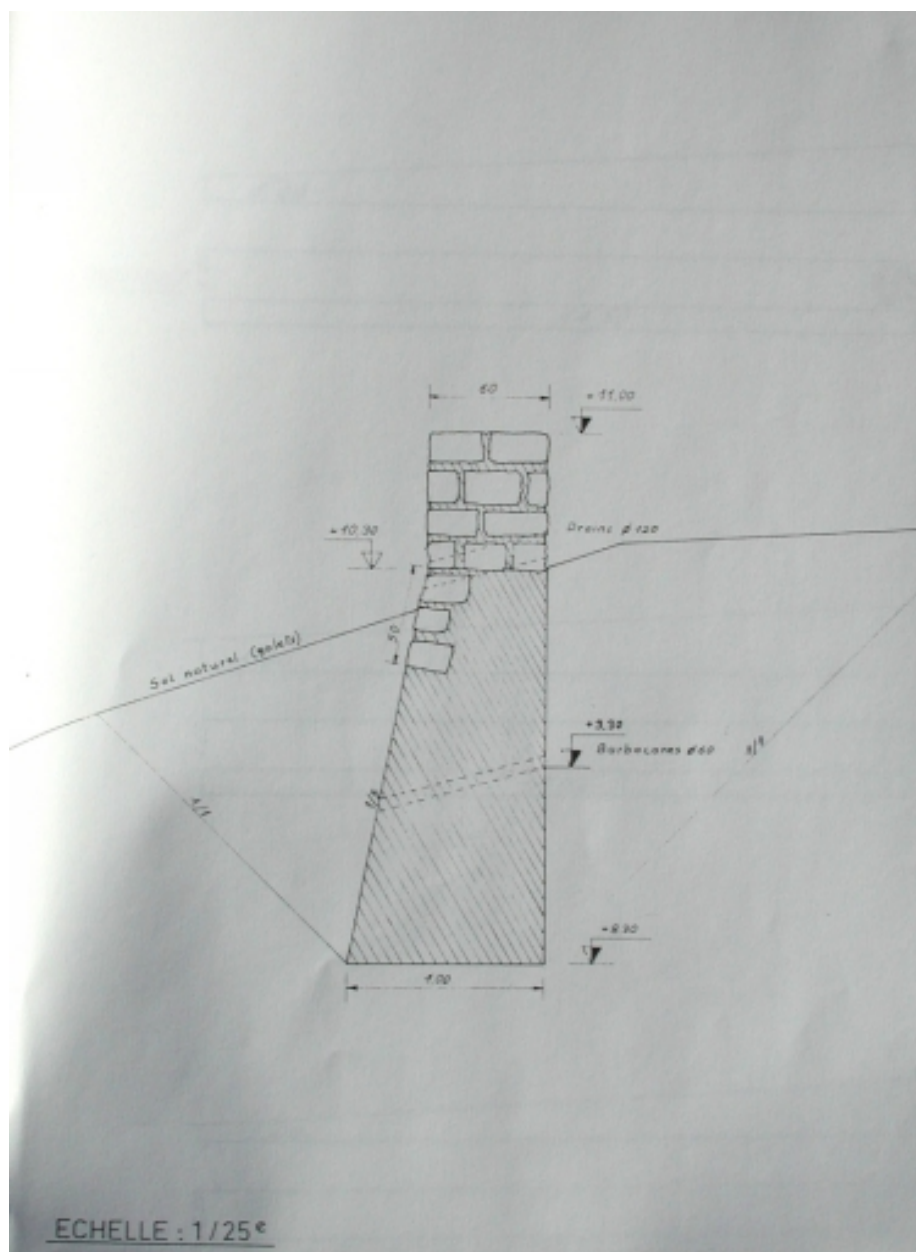
Auteur du document reproduit : Yves Audern

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



IVR53_20042204481NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent
Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Pino
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin : construction d'un mur de protection et d'accotement d'un banc de galets sur le chemin départemental n° 88 en 1975 (Jean-Pierre Pinot)

IVR53_20042204480NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Pino

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du port de Locquémeau en 2004

IVR53_20042204748NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation du port à grande marée entre les cordons de galets et l'étang du Vorlenn au début du 20ème siècle

IVR53_20042204336NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Hamon

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les murs de soutènement devant les bâtiments du port au début du 20ème siècle

IVR53_20042204558NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : N. D.

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Environnement rural et agricole autour du port de Locquémeau en 1937 : littoralité d'usages

IVR53_20042204337NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Combier

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le site portuaire de Locquémeau vers 1954 : Le chantier naval, la conserverie et la coopérative l'Union

Référence du document reproduit :

- **Locquémeau : port de pêche**
Dans : "Locquémeau : port de pêche" / Yves Audern, Mémoire Ecole Normale, Saint-Brieuc, 1954, p.
8. Photographie.
Collection particulière

IVR53_20042204427NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Yves Audern

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée du port de Locquémeau avec le balisage de la passe vers 1954 (tour rouge)

Référence du document reproduit :

- **Locquémeau : port de pêche**
Dans : "Locquémeau : port de pêche" / Yves Audern, Mémoire Ecole Normale, Saint-Brieuc, 1954, p.
2. Photographie.
Collection particulière

IVR53_20042204428NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Yves Audern

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La flottille du port de Locquémeau vers 1954, avec au fond la pointe du Dourven

Référence du document reproduit :

- **Locquémeau : port de pêche**
Dans : "Locquémeau : port de pêche" / Yves Audern, Mémoire Ecole Normale, Saint-Brieuc, 1954, p.
3.Dessin.
Collection particulière

IVR53_20042204431NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Yves Audern

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le site portuaire de Locquémeau vers 1950 : presqu'île aménagée entre deux cordons de galets

IVR53_20042204333NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Gaby

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Utilisation estivale de l'environnement portuaire de Locquémeau dans les années 1950 : camping, plaisance, remarquer les vestiges du blockhaus

IVR53_20042204338NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : La Pie

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



Le port de Locquémeau en 1957

IVR53_20042204626NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'anse du port de Locquémeau avec la plage de An Aod vras

IVR53_20042204353NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du port de Locquémeau aujourd'hui avec les aménagements portuaires

IVR53_20042204352NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'anse du port de Locquémeau : face est-sud-est, protégée de la houle

IVR53_20042204329NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le port de Locquémeau vu de la falaise de Malabry

IVR53_20042204699NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La passe d'entrée du port de Locquémeau aujourd'hui

IVR53_20042204698NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'anse du port de Locquémeau avec la plage de An Aod Vras aujourd'hui

IVR53_20042204749NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La presqu'île de Locquémeau et la pointe de Séhar à grande marée

IVR53_20042204482NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le phare du port de Locquémeau au bout de la rue Hent an aod (auterfois inondable par la marée)

IVR53_20042204751NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aménagements de corps morts de mi-marée dans l'anse du port

IVR53_20042204332NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Murets de soutènement et cale aménagés autour de l'ancien cordon de galets

IVR53_20042204331NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



An Aod Vras : plage de sable et de galets : ancien cordon littoral aménagé, pylone du phare

IVR53_20042204330NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La pompe à essence pour les pêcheurs de Locquémeau au port près de la coopérative

IVR53_20042204634NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation